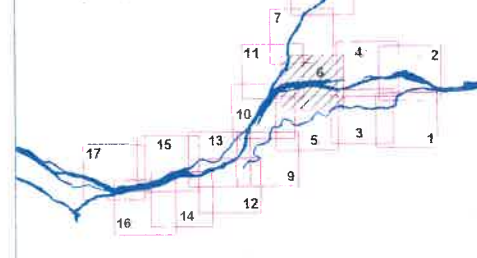


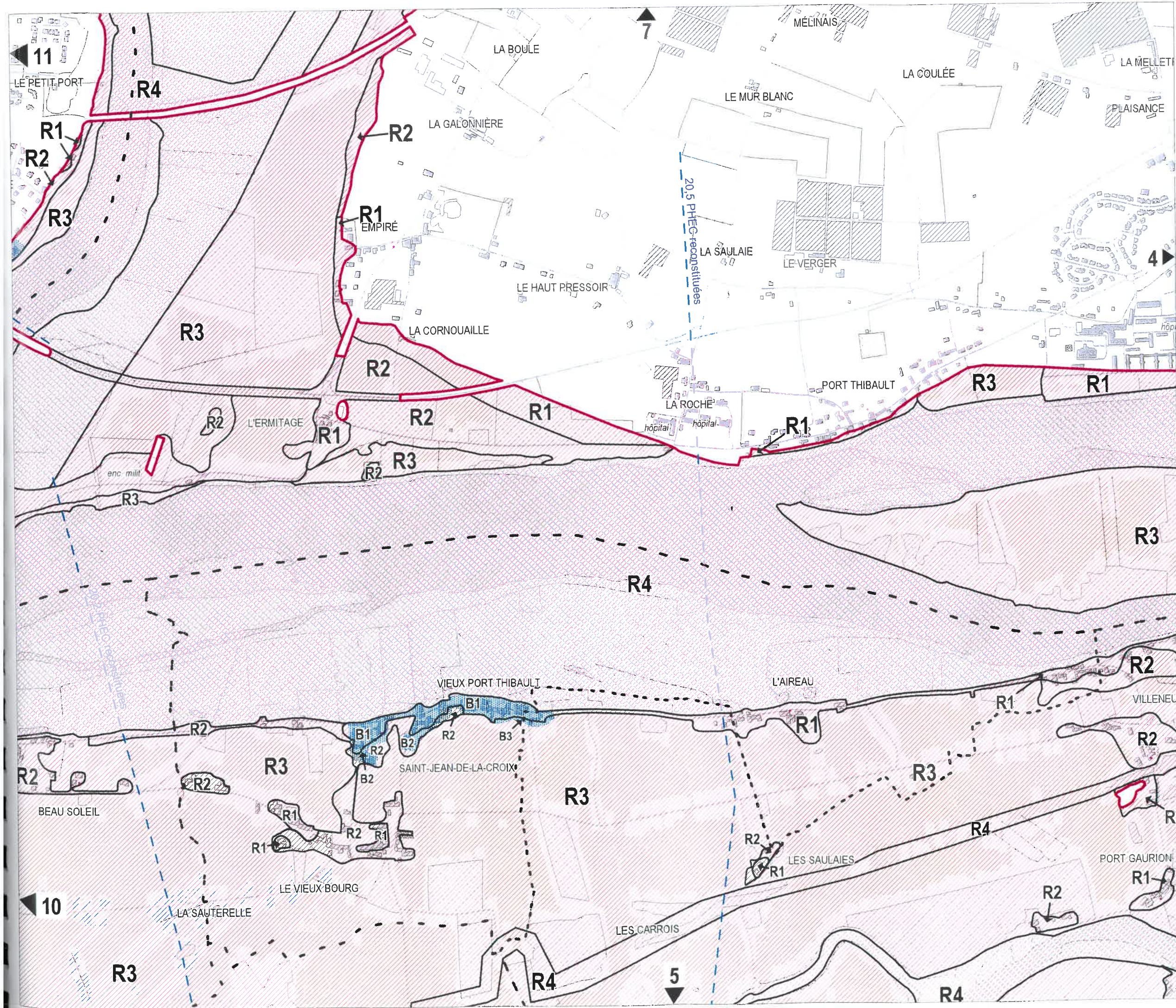
VAL DU LOUET
PPR inondation



- périmètre du PPR inondation
- zones hors d'eau
- limites de zones d'aléas
- ZONE ROUGE - zone inondable à préserver de toute urbanisation nouvelle
 - R1- aléa faible
 - R2- aléa moyen
 - R3- aléa fort
 - R4- aléa très fort
- ZONES BLEUES - secteurs inondables urbanisés
 - B1- aléa faible
 - B2- aléa moyen
 - B3- aléa fort
- zone de vitesse marquée
- siège d'exploitation agricole en activité en zone de vitesse marquée
- PHEC 21,10 repères de crues
- 23 altitude reconstituée des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) référence IGN69
- limite communale

- N O T I O N D'ALÉAS**
- ALEA 1 - FAIBLE
profondeur de submersion inférieure à 1 m sans vitesse marquée
 - ALEA 2 - MOYEN
entre 1 et 2m avec vitesse nulle ou faible ou inférieure à 1m avec vitesse marquée
 - ALEA 3 - FORT
supérieure à 2m avec vitesse nulle à faible ou entre 1 et 2m avec vitesse moyenne ou forte plus une bande de 300m derrière les levées
 - ALEA 4 - TRES FORT
supérieure à 2m avec vitesse moyenne à forte plus zones de dangers particuliers (aval d'un déversoir, débouchés d'ouvrages...)

Echelle 1/10000



SPE/PPRN 03/2002 BDTOP0 IGN 1997/1998 - BDCARTO IGN 1997